

Nom et adresse :

Corseaux, le

Adresse courriel :

Commune de Corseaux
Bourse communale
Rue du Village 4
1802 Corseaux

No Téléphone :

DEMANDE DE REMBOURSEMENT D'ABONNEMENT(S) DE TRANSPORTS PUBLICS

A faire parvenir dans les 3 mois suivant la date d'achat

Abonnement(s) : "juniors"
 "adultes"
 "seniors"

annuel
 mensuel(s) ⇒ nombre d'abonnement(s) :

Titulaire de l'abonnement :

Prix total : CHF

Bon (Mobilis/WelQome) CHF

Coordonnées de paiement :

Nom de l'établissement :

Titulaire du compte :

IBAN ou CCP :

- Annexes obligatoires :**
- copie de la quittance d'achat / du reçu de paiement / du bon de réduction
 - copie de chaque abonnement y.c. partie nominative avec photo

Signature :

Rappel des règles de subventionnement

- ✓ La Commune de Corseaux rembourse à raison de 80% net (après réductions éventuelles) chaque abonnement personnel de transports publics "juniors" 2^{ème} classe de la zone Mobilis 70 acquis par tout habitant âgé de 25 ans révolus au plus, inscrit en domicile principal.
- ✓ La Commune de Corseaux rembourse à raison de 50% net (après réductions éventuelles) chaque abonnement personnel de transports publics "adultes" ou "seniors" 2^{ème} classe de la zone Mobilis 70 acquis par tout habitant âgé de plus de 25 ans, inscrit en domicile principal.
- ✓ Le remboursement est effectué par virement bancaire, dans les 30 jours à compter de la réception du formulaire ad hoc et des annexes requises.
- ✓ Le remboursement ne couvre que la période de résidence à Corseaux. Le cas échéant, le prorata temporis est appliqué.
- ✓ **Pour les abonnements mensuels, le remboursement s'effectue jusqu'à hauteur du pourcentage correspondant du coût de l'abonnement annuel "une zone" 2^{ème} classe au maximum, selon calcul au prorata.**
- ✓ **Pour les abonnements multizones et généraux CFF, le remboursement s'effectue jusqu'au pourcentage correspondant du coût de l'abonnement annuel "une zone" 2^{ème} classe au maximum.**
- ✓ **Pour les abonnements de 1^{ère} classe, le remboursement s'effectue jusqu'au pourcentage correspondant du coût de l'abonnement annuel "une zone" 2^{ème} classe au maximum.**
- ✓ Les abonnements transmissibles ne sont pas subventionnés.

Les demandes reçues sans annexes et hors délais ne seront pas traitées.

Usage interne

compte 363700 -
16291000

montant remboursé :

visa du municipal :

visa du syndic :